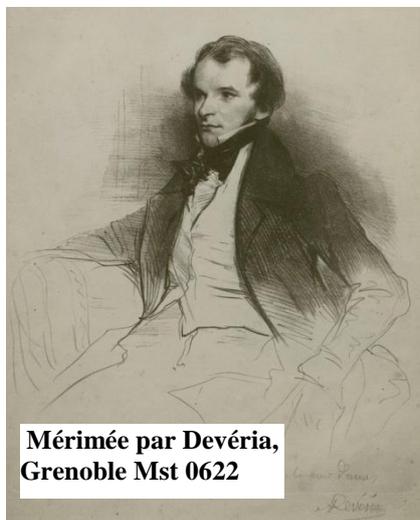


Prosper Mérimée,

Inspecteur des Monuments historiques en tournée à Grenoble

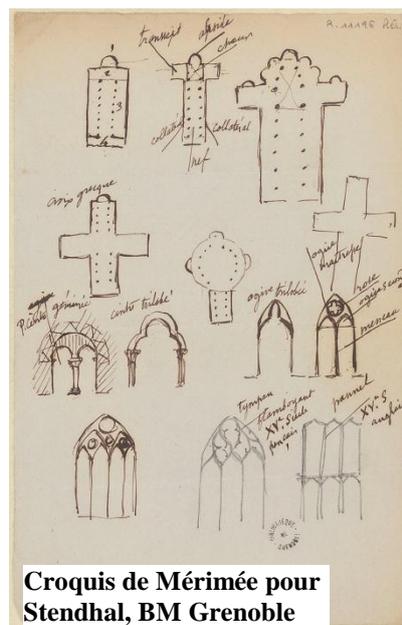


Mérimée par Devéria,
Grenoble Mst 0622

Si Prosper Mérimée s'intéresse à Grenoble, ce n'est pas pour rendre visite à son ami Stendhal. Nommé Inspecteur général des Monuments historiques le 27 mai 1834 par Adolphe Thiers, il succède à Ludovic Vitet dans ce poste créé en 1831 par la Monarchie de Juillet pour remédier aux dégradations commises depuis la Révolution. Hormis la protection du puissant ministre de l'Intérieur qui le tient en grande estime, rien ne semble avoir préparé à de telles fonctions l'écrivain âgé de trente et un ans, plus connu pour ses mystifications littéraires et une série de nouvelles. Lequel accepte sa nomination parce qu'elle correspond, dit-il, à ses goûts, à sa paresse et à ses idées de voyage. Néanmoins, il prend très au sérieux son nouveau

métier, sollicite les conseils de spécialistes, entre en relation avec les archéologues locaux qu'il est amené à fréquenter à travers le pays et développe de réelles compétences. C'est ainsi que, croquis à l'appui, il explique doctement à son confrère grenoblois comment distinguer dans l'architecture des églises médiévales le style gothique du style roman pour lequel il a lui-même une prédilection.

Aussitôt promu, il décide de partir en tournée d'inspection pour quatre ou cinq mois afin de répertorier les édifices qui méritent des soins particuliers ainsi que les subsides de l'État. Et pendant toute sa carrière, à la belle saison, il s'astreint à ces longs déplacements sur le terrain dont il tire de nombreux rapports. Muni de son carnet de voyage, il quitte Paris le 31 juillet 1834 et se dirige vers sa première destination : le Midi de la France. Après Lyon, il séjourne du 4 au 7 septembre à Vienne en Isère où l'attend une importante parure monumentale, reste déliquescents d'un riche passé. Il constate avec regret que la cathédrale Saint-Maurice a beaucoup souffert, que ses voûtes sont *horriblement crevassées*. De son côté, le temple d'Auguste lui apparaît passablement *défiguré* par l'*ignoble maçonnerie* qu'une *barbarie*¹ sans nom lui a infligée... Mais il se garde bien de pousser jusqu'à l'antique Cularo, sans doute influencé par l'aversion que portait Henri Beyle à sa ville natale. Au cours de sa tournée de 1839, il s'y arrête quand même le 19 juillet pour examiner les ouvrages remarquables et pour rencontrer le préfet à qui il veut signaler le délabrement de la cathédrale



Croquis de Mérimée pour
Stendhal, BM Grenoble

¹ Mérimée Prosper, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, du 4 au 7 septembre 1834.

viennoise. Il semble traiter avec dédain notre patrimoine local puisqu'il déclare peu après : « À l'exception d'une crypte fort ancienne, il n'y a pas un seul monument digne d'intérêt à



Crypte Saint-Laurent

Grenoble. »² (Il s'agit de la crypte Saint-Oyand, située sous l'église Saint-Laurent). Pourtant, il lui accorde tant de valeur qu'il revient l'étudier à plusieurs reprises et déploie tous ses efforts pour la sauver. De fait, elle subit à la même période des actes de vandalisme d'une telle gravité que les membres de l'Académie Delphinale s'en émeuvent. En avril 1846, ils alertent

le ministre de l'Intérieur, Tanneguy Duchâtel, qui diligente une mission. L'Inspecteur des Monuments historiques intervient alors et confie la réfection de cette nécropole mérovingienne à l'architecte Pierre Manguin qui lui fournit un devis. Il réclame à la ville une participation financière, fait tracer les plans et surveille avec vigilance l'avancement des travaux, même s'il conteste parfois les partis-pris du maître d'œuvre : « *Je considère la crypte Saint-Laurent comme une ruine importante qu'il faut conserver à l'état de ruine sous peine de lui faire perdre tout son mérite.* »³ Il finit par obtenir son classement le 26 février 1850. Plus tard, tandis que, sur proposition de l'Académie Delphinale, un musée s'installe sur l'emplacement de ces vestiges (en novembre 1853), il invite des amis venus en cure à Uriage, à aller les visiter, satisfait d'avoir permis la conservation d'un des plus anciens édifices de Grenoble : « *C'est une de ces constructions encore toutes romaines dont je lui ai parlé [à la fille de ses amis] au commencement de mon cours d'archéologie. Elle voudra bien noter l'emploi du stuc dans les voûtes comme une rareté.* »⁴

Malgré le peu d'enthousiasme qu'il a d'abord manifesté en juillet 1839 pour la capitale du Dauphiné, Mérimée s'intéresse aussi à ses autres monuments. Et là encore, il s'insurge contre le badigeon dont on a pris l'habitude, à l'époque, d'enduire les murs des bâtiments publics. Il fait remonter ses récriminations au ministre de l'Intérieur qui, averti par ses soins, adresse une lettre de protestation au préfet de l'Isère, le 21 août 1841. Ce



Palais de Justice gravure ancienne

type de traitement, désastreux à la collégiale Saint-André, ne saurait s'appliquer, lui dit-il, à la façade du Palais de Justice « *qui peut être nettoyée avec des lavages sans en altérer le*

² Corresp. Lettre au ministre de l'Intérieur Duchâtel, 8 août 1839.

³ Ibid.

⁴ Corresp. Lettre à M. de Lagrené, 3 juillet 1853.

caractère et l'aspect. »⁵ Puis, déplorant que ce joyau ait été endommagé par de malencontreuses restaurations, Duchâtel exige que des mesures soient prises pour éviter à tout prix de « *détruire ce qui reste du chœur de l'ancienne chapelle.* »⁶ Il lui demande en outre de faire son possible pour conserver une tourelle de l'Hôtel de ville prête à s'écrouler. Au cours de ses visites, Mérimée n'a pas manqué de prêter attention à la cathédrale Notre-Dame dont il admire les parties gothiques du chœur « *comme des morceaux précieux sous le rapport de l'art.* »⁷. En 1842, non seulement il affecte à leur préservation des fonds provenant du crédit de son Administration, mais il supervise d'un œil exercé le déroulement des opérations.



Cathédrale Notre-Dame, parties gothiques du chœur

La tournée d'inspection qu'il effectue en Isère en juillet 1839 ne se limite pas à Grenoble ; centrée sur Vienne qui reste l'objectif principal, elle se poursuit à La Grande-Chartreuse, à Saint-Antoine-l'Abbaye, à Saint-Chef, autres fleurons du patrimoine dauphinois dont le patient travail de l'écrivain-archéologue a contribué à assurer la conservation.

Christiane Mure-Ravaud

⁵ Corresp. de Tanneguy Duchâtel, ministre de l'Intérieur, 21 août 1841.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.